



VILLE DE

Ramonville
Saint-Agne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 10 Juillet 2014

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Nombre de votants : 33

Numéro
2014/JUIL/78

Point de l'ordre du jour
2

OBJET
RÉVISION DES TARIFS 2014

RAPPORTEUR
Mme GEORGELIN

Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 18/07/2014
L'affichage en mairie le : 18/07/2014
La notification le :

Le Maire
Christophe LUBAC

Le Jeudi 10 Juillet 2014, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 4 Juillet 2014, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Emmanuel JAECK** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, Mme Cl. GEORGELIN, M. G. ROZENKNOP, Mme P. MATON, M. S. ROSTAN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J-L. PALÉVODY, M. A. CARRAL, Mme G. BAUX, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, Mme Ch. CHEVALLIER, M. Fr. ESCANDE, M. M. CHARLIER, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI, M. J-P. PERICAUD, Mme M. RICHARD et M. N. MASSY.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Mme M-P. DOSTE a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE
Mme V. LETARD a donné procuration à M. A. CARRAL
M. J-B. CHEVALLIER a donné procuration à Mme M-P. GLEIZES
M. A. CLEMENT a donné procuration à M. G. ROZENKNOP
M. P-Y. SCHANEN a donné procuration à M. E. JAECK
M. J. DAHAN a donné procuration à Mme Cl. GEORGELIN
Mlle D. NSIMBA LUMPUNI a donné procuration à Mme P. MATON
Mme Cl. GRIET a donné procuration à Mme G. BAUX
Mme M. CABAU a donné procuration à M. P. BROT

Exposé des motifs

Madame GEORGELIN rappelle que comme chaque année, les tarifs municipaux font l'objet d'une révision applicable au 1^{er} septembre 2014 à l'exception des tarifs de la restauration scolaire, du CLAE qui sont modifiés à compter de la date de rentrée scolaire 2014-2015.

Les tarifs modifiés sont les suivants :

- **Restauration municipale**
 - Restaurant scolaire
 - Divers (personnel communal, enseignants, stagiaires...)
- **Éducation - Jeunesse**
 - CLAE
- **Administration générale**
 - Occupation domaine public
 - Droits de place au marché

- Droits de place et vide greniers
- Concessions cimetièrè
- Columbarium
- Vente liste électorale

➤ **Sports**

- Piscine
- Cours école de natation
- Locations gymnases, stades, maison des sportif

➤ **Entretien du Patrimoine**

- Prêt matériel polyvalent

➤ **Culture**

- Location instruments de musique
- Centre culturel (entrées spectacle)
- Ateliers centre culturel et école de musique
- Médiathèque
- Matériel audiovisuel

➤ **Vie Associative**

- Photocopies
- Locations salles

Ces modifications font l'objet d'un document présenté en séance.

Il est également présenté le règlement des réductions tarifaires qui peuvent être accordées aux utilisateurs des services municipaux.

Décision

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Madame GEORGELIN et après en avoir délibéré par **28 Voix POUR et 5 Voix CONTRE** (M. BROT, Mme CHEVALLIER, M. ESCANDE, M. CHARLIER et par procuration Mme CABAU) :

- **FIXE** les tarifs municipaux indiqués en annexe ;
- **PRÉCISE** que ceux-ci seront applicables au 1^{er} septembre 2014 à l'exception des tarifs de la restauration scolaire et du CLAE qui seront modifiés à compter de la date de la rentrée scolaire 2014-2015 ;
- **APPROUVE** le règlement des réductions pouvant être accordées aux usagers des services municipaux faisant l'objet d'une tarification joint en annexe.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures*

Le Maire
Christophe LUBAC

Date de la signature : 17/07/2014
Nom du signataire : Christophe LUBAC

ANNEXE 1

RÉVISION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNEE 2014

TRANCHES DE REVENUS	2013	Proposition 2014	variation
TRANCHE 5	QF > 1 390 € et extérieurs	QF > 1 390 € et extérieurs	0,0%
TRANCHE 4	1 041 € < QF <= 1 390 €	1 041€ < QF <= 1 390€	0,0%
TRANCHE 3	813 € < QF <= 1041 €	837 € < QF <= 1041 €	0,0%
TRANCHE 2	547 € < QF <= 813 €	563 € < QF <= 837 €	2,9%
TRANCHE 1	398 € < QF <= 547 €	410 € < QF <= 563 €	2,9%
TRANCHE 0 applicable au service de la restauration scolaire uniquement	QF <= 398 €	QF <= 410 €	3,0%

RÉVISION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2014

RESTAURATION MUNICIPALE

	Tarif 2013	Propositions 2014	Variation
RESTAURANT SCOLAIRE			
Tranche 0	0,56 €	0,57 €	+ 2,00%
Tranche 1	1,30 €	1,33 €	+ 2,00%
Tranche 2	2,22 €	2,26 €	+ 2,00%
Tranche 3	3,39 €	3,46 €	+ 2,00%
Tranche 4	3,72 €	3,79 €	+ 2,00%
Tranche 5	3,97 €	4,05 €	+ 2,00%
Tarif extérieur	4,78 €	4,88 €	+ 2,00%
Carte de pointage duplicata	Création	5,00 €	

DIVERS

Personnel communal : indice < 400	3,13 €	3,19 €	+ 2,00%
Personnel communal : indice > 400	4,00 €	4,08 €	+ 2,00%
Personnel enseignant	4,03 €	4,11 €	+ 2,00%
Associations ramonvilloises	4,03 €	4,11 €	+ 2,00%
Adultes extérieurs & Élus	7,74 €	7,89 €	+ 2,00%
Stagiaires, élèves de chantiers-écoles et apprentis	Gratuité	Gratuité	

RÉVISION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2014

ÉDUCATION - JEUNESSE

Tarif 2013	Propositions 2014	Variation
------------	-------------------	-----------

C.L.A.E. Centre de Loisirs Associé aux
Écoles (par mois)

Tranche 1	3,05 €	3,20 €	+ 5,00%
Tranche 2	4,07 €	4,27 €	+ 5,00%
Tranche 3	5,09 €	5,34 €	+ 5,00%
Tranche 4	6,11 €	6,42 €	+ 5,00%
Tranche 5	7,13 €	7,49 €	+ 5,00%

RÉVISION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2014

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

	Tarif 2013	Propositions 2014	Variation
--	------------	-------------------	-----------

OCCUPATION DOMAINE PUBLIC

Cirques et ventes publicitaires (journée)	63,00 €	64,30 €	+ 2,06%
---	---------	---------	---------

DROITS DE PLACE AU MARCHÉ

Étalages inférieurs à 3 mètres (forfait)	2,91 €	2,97 €	+ 2,00%
Étalage égaux ou supérieurs à 3 mètres (le mètre linéaire)	1,35 €	1,38 €	+ 2,00%

NB : un mètre commencé est un mètre entier facturé

DROITS DE PLACE - VIDE GRENIERS

Vide greniers payant : Étalages 3m	2,04 €	2,08 €	+ 2,00%
Vide greniers gratuit			

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Caveaux 50 ans	851,00 €	868,00 €	+ 2,00%
Caveaux perpétuité	1 079,00 €	1 101,00 €	+ 2,04%
Tombes 30 ans	182,00 €	186,00 €	+ 2,20%
Tombes perpétuité	217,00 €	222,00 €	+ 2,30%
Tombes maçonnées perpétuité	473,00 €	483,00 €	+ 2,11%

COLUMBARIUM

15 ans	354,00 €	361,00 €	+ 1,98%
30 ans	582,00 €	593,00 €	+ 1,89%
50 ans	817,00 €	833,00 €	+ 1,96%
ouverture case	37,00 €	38,00 €	+ 2,70%

VENTE LISTE ÉLECTORALE

Support papier	Création	0,18€ Par page A4 noir et blanc	
Disquette	Création	1,83 €	
Cédérom	Création	2,75 €	
Courrier électronique	Création	gratuit	

RÉVISION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2014

SPORTS

	Tarif 2013	Propositions 2014	Variation
PISCINE			
Entrées adultes ramonvillois	2,85 €	2,90 €	+ 1,75%
Entrées adultes extérieurs	Création	3,90 €	
Entrées tarifs réduits ramonvillois	1,45 €	1,50 €	+ 3,45%
Entrées tarifs réduits non ramonvillois	Création	2,50 €	
Abonnements adultes ramonvillois (les 12)	28,50 €	29,00 €	+ 1,75%
Abonnements adultes extérieurs (les 12)	Création	39,00 €	
Abonnements tarifs réduits ramonvillois (les 12)	14,50 €	14,80 €	+ 2,07%
Abonnements tarifs réduits extérieurs (les 12)	Création	25,00 €	
Location ligne d'eau avec MNS (l'heure)	38,60 €	39,40 €	+ 2,07%
Location ligne d'eau sans MNS (l'heure)	24,25 €	24,75 €	+ 2,06%
Location bassin d'eau sans MNS (l'heure)	103,00 €	105,00 €	+ 1,94%

COURS ÉCOLE DE NATATION

Habitant à Ramonville (trimestre)	63,30 €	64,60 €	+ 2,05%
École de natation tarifs réduits (trimestre)	47,50 €	48,45 €	+ 2,00%
Non ramonvillois (trimestre)	85,30 €	87,00 €	+ 1,99%
Leçons de natation adultes (l'heure)	9,20 €	9,40 €	+ 2,17%
Leçons de natation adultes tarifs réduits (l'heure)	6,90 €	7,00 €	+ 1,45%

LOCATIONS GYMNASES

L'heure	33,00 €	33,65 €	+ 1,97%
Journée pour Association non ramonvilloise	175,00 €	178,50 €	+ 2,00%
Journée pour association non ramonvilloise avec représentation dans la Commune	100,00 €	102,00 €	+ 2,00%

BUVETTE PISCINE

Boissons (eau, briquettes jus de fruits...)	1,00 €	1,00 €	+ 0,00%
Café soluble	1,00 €	1,00 €	+ 0,00%
Sachets de chips	1,00 €	1,00 €	+ 0,00%
Sachets individuels (gâteaux, viennoiseries, barres chocolatées)	1,00 €	1,00 €	+ 0,00%
Barquette (fruit, crème, compote individuelle)	1,00 €	1,00 €	+ 0,00%

LOCATIONS STADES

L'heure (entraînement)	42,00 €	42,85 €	+ 2,02%
Match (terrain, vestiaire, traçage)	215,00 €	219,30 €	+ 2,00%
Location annuelle terrain d'entraînement pour associations extérieures (40 sem X 2 h)	560,00 €	571,20 €	+ 2,00%

MAISON DES SPORTIFS

Journée pour association non ramonvilloise	150,00 €	153,00 €	+ 2,00%
Journée pour association non ramonvilloise avec représentation dans la Commune	130,00 €	132,50 €	+ 1,92%
Demi-Journée pour association non ramonvilloise	75,00 €	76,50 €	+ 2,00%
Demi-Journée pour association non ramonvilloise avec représentation dans la Commune	65,00 €	66,50 €	+ 2,31%

RÉVISION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2014

VIE ASSOCIATIVE

	Tarif 2013	Propositions 2014	Variation
PHOTOCOPIES (appareil à la Vie Associative)			
1 à 4 000 copies (les mille)	19,30 €	19,70 €	+ 2,07%
Au-delà de 4 000 copies (les mille)	36,50 €	37,25 €	+ 2,05%

LOCATIONS SALLES

Ferme de cinquante

Associations ramonvilloises	Gratuité	Gratuité :1ère et 2ème	
Associations non ramonvilloises en coréalisation avec les associations ramonvilloises	261,00 €	266,25 €	+ 2,01%
Associations non ramonvilloises	365,00 €	372,30 €	+ 2,00%
Particuliers	261,00 €	266,25 €	+ 2,01%
Organismes privés	626,00 €	638,50 €	+ 2,00%
Pénalité pour non respect règlement d'utilisation	72,00 €	73,50 €	+ 2,08%
Nv : 3 ^{ème} utilisation association ramonvilloise	Création	50,00 €	
Forfait nettoyage salle	Création	370,00 €	

Salle des Fêtes

Catégorie A : Associations ramonvilloises, Antennes locales d'associations nationales, Écoles de la Commune, Comités d'entreprise locales ...	Gratuité	Gratuité	
Catégorie B1 : Associations non ramonvilloises ou organismes privés dans le cadre d'une coréalisation	423,00 €	431,45 €	+ 2,00%
Catégorie B2 : Organismes privés	1 700,00 €	1 734,00 €	+ 2,00%
Catégorie B3 : Associations non ramonvilloises	1 200,00 €	1 224,00 €	+ 2,00%
Association ramonvilloise 2 ^{ème} et 3 ^{ème} utilisations	87,00 €	88,75 €	+ 2,01%
Association ramonvilloise 4ème utilisation et suivantes	415,00 €	423,30 €	+ 2,00%
Tarif logistique	92,50 €	94,35 €	+ 2,00%
Location sono + micros et piles	43,00 €	43,85 €	+ 1,98%
Pénalité pour non respect règlement d'utilisation	172,00 €	175,45 €	+ 2,01%
Location du pont arrière scène par jour (jour concerts ou spectacles)	87,00 €	88,75 €	+ 2,01%
Forfait nettoyage salle (si rendue dans un état inacceptable)	Création	370,00 €	

Petite salle des fêtes

Associations ramonvilloises	Gratuité	Gratuité	
Associations non ramonvilloise	265,00 €	270,30 €	+ 1,96%
Organismes privés			
Particuliers	Pas de prêt	Pas de prêt	
Pénalités pour non respect règlement d'utilisation	72,00 €	73,50 €	+ 2,08%

Préau école Mairie

Associations ramonvilloises	Gratuité	Forfait nettoyage : 350 €	
Associations non ramonvilloises	261,00 €	266,25 €	+ 2,01%
Organismes privés	Pas de prêt	Pas de prêt	
Particuliers	Pas de prêt	Pas de prêt	
Pénalités pour non respect règlement d'utilisation	72,00 €	73,50 €	+ 2,08%

Salle polyvalente médiathèque

Sans intervention technicien	135,00 €	137,70 €	+ 2,00%
Pénalités pour non respect règlement d'utilisation	72,00 €	73,50 €	+ 2,08%
Autres salles communales	135,00 €	137,70 €	+ 2,00%

Tarif perte de clé (toute salle)

Reproduction de clés	Création	20,00 €	
----------------------	----------	---------	--

RÉVISION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2014

CULTURE

	Tarif 2013	Propositions 2014	Variation
CENTRE CULTUREL			
Entrées spectacles, billets à :	2€ - 2.5€ - 3€ - 3.5€ - 5€ - 5.5€ - 6€ - 7€ - 8€ - 9€ - 10€ - 11€ - 12€ - 13€ - 14€ - 15€	2€ - 2.5€ - 3€ - 3.5€ - 5€ - 5.5€ - 6€ - 7€ - 8€ - 9€ - 10€ - 11€ - 12€ - 13€ - 14€ - 15€	

ATELIERS CENTRE CULTUREL ET ÉCOLE DE MUSIQUE (PAR TRIMESTRE)

STAGE WEEK-END

Ramonvillois

Ateliers Centre culturel tranche 3 (base)

ADULTES

Danse, chant (1H)	43,30 €	44,20 €	+ 2,04%
Danse (1h30)	59,50 €	60,70 €	+ 1,98%
Arts plastiques, théâtre	65,00 €	66,30 €	+ 1,96%
Musique électrifiée (1/2h)	65,00 €	68,30 €	+ 4,83%

ENFANTS

Danse, chant (1H)	36,00 €	36,75 €	+ 2,04%
Danse (1h30)	49,90 €	50,90 €	+ 1,96%
Arts plastiques, théâtre	54,00 €	55,10 €	+ 2,00%
Musique électrifiée (1/2h)	54,00 €	56,70 €	+ 4,76%

Les séances d'arts plastiques enfants sont de 2h, les séances d'arts plastiques adultes sont de 2h30, les séances de terre céramique sont de 3h, les séances de théâtre sont de 2h.

École de Musique tranche 3 (base)

ADULTES

Formation musicale, chorale, IMA, pratique d'ensemble	43,30 €	44,20 €	+ 2,04%
Instrument 1° et 2° année (20mn)	89,00 €	90,80 €	+ 1,98%
instrument à partir de la 3° année (30mn)	121,50 €	124,00 €	+ 2,02%

ENFANTS

Formation musicale, chorale, IMA, pratique d'ensemble	36,00 €	36,75 €	+ 2,04%
Instrument 1° et 2° année (20mn)	74,00 €	75,50 €	+ 1,99%
instrument à partir de la 3° année (30mn)	101,00 €	103,00 €	+ 1,94%

Les séances de formation musicale sont de 1h, les séances d'IMA et de chorale sont de 45 mn.

Extérieurs

ENFANTS	Tranche 3 adultes x 17 %	Tranche 3 adultes x 17 %	
ADULTES	Tranche 3 adultes x 36 %	Tranche 3 adultes x 36 %	

ÉCOLE DE MUSIQUE : Location instruments de musique (saison : sept. à juin)

tranche 1	Gratuité	Gratuité	
au delà	77,00 €	78,50 €	+ 1,91%

variations appliquées suivant les tranches	tranche 1	-30%	-30%	
	Tranche 2	-10%	-10%	
	Tranche 3	0%	0%	
	Tranche 4	7%	10%	
	Tranche 5	16,50%	20%	
Abattement par enfant d'une même famille	si 2 enfants en atelier	-12,50%	-13%	
	si 3 enfants en atelier	-16,67%	-17%	
	si 4 enfants en atelier	-18,75%	-19%	
	si 5 enfants en atelier	-20%	-20%	

MÉDIATHÈQUE**1/ Abonnement annuel**

- Habitant à Ramonville, étudiants -26ans	12,00 €	12,00 €	0,00%
- Extérieurs Ramonville	24,00 €	24,00 €	0,00%
- Enfants - de 18 ans, personnes bénéficiant du RMI, personnel communal	Gratuité	Gratuité	
2/ Remboursement carte d'abonnement perdue	3,10 €	3,10 €	0,00%

AUDIOVISUEL**Cinéma**

Association non ramonvilloise dans le cadre d'un partenariat	32,00 €	33,00 €	+ 3,03%
- Prestation du technicien (l'heure)			
Location organisme privé - 1 jour	830,00 €	856,00 €	+ 3,04%
Location organisme privé -1/2 jour	430,00 €	443,00 €	+ 2,93%

Centre Culturel location de la salle pour organismes extérieurs

Association non ramonvilloises :

Installation légère - 1 journée	1 060,00 €	1 097,00 €	+ 3,37%
Installation spectacle	2 450,00 €	2 536,00 €	+ 3,39%
Prestation technicien (dans le cadre d'un partenariat) ou en sus de la location : l'heure	32,00 €	33,00 €	+ 3,03%

RÉVISION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2014

ENTRETIEN DU PATRIMOINE

	Tarif 2013	Proposition 2014	Variation
PRÊT MATÉRIEL POLYVALENT			
Tribunes mobiles	246,28 €	251,25 €	+ 1,98%
Podium roulant journée	246,28 €	251,25 €	+ 1,98%
Podium roulant 3 jours	573,94 €	585,45 €	+ 1,97%
Podium roulant 5 jours	917,67 €	936,00 €	+ 1,96%
Sonorisation de base	89,91 €	91,75 €	+ 2,01%
Podium samia	11,23 €	11,45 €	+ 1,96%
Barrière	2,44 €	2,50 €	+ 2,40%
Grille d'exposition	4,26 €	4,35 €	+ 2,07%
Table	3,22 €	3,30 €	+ 2,42%
Chaise le lot de 10	5,92 €	6,00 €	+ 1,33%
Lecteur compact disque	10,71 €	11,00 €	+ 2,64%

PRÊT MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

Projecteur 650 watts	Création	5,00 €	
Projecteur 1000 watts	Création	5,00 €	
Pieds légers	Création	3,50 €	
Pieds lourds	Création	10,00 €	
Micro	Création	6,00 €	
Rallonge	Création	2,00 €	
Prix barquette	Création	2,00 €	
Adaptateur	Création	2,00 €	
Prestation mise à disposition d'un agent par heure	Création	33,60 €	

VILLE DE RAMONVILLE SAINT-AGNE

ANNEXE 2

TARIFS MUNICIPAUX
REGLEMENT D'APPLICATION

Il est accordé :

- ↳ des tarifs différenciés suivant les revenus au restaurant municipal, aux ateliers du centre culturel, à l'école de musique.
- ↳ ainsi que des tarifs préférentiels à la médiathèque et pour les cours de natation,
- aux personnes habitant à Ramonville,
- au personnel municipal quel que soit son lieu de résidence,
- aux usagers non domiciliés à Ramonville mais dont la commune d'origine aura signé préalablement une convention de participation financière.

L'enfant, hors du foyer parental, accueilli par des résidents Ramonvillois (grands-parents, amis,.....) pourra bénéficier de tarifs préférentiels seulement s'il est rattaché au foyer fiscal de la famille Ramonvilloise.

L'enfant en internat dans les institutions sises sur la commune, ainsi que celui hébergé dans une famille d'accueil agréée, pourra bénéficier de tarifs préférentiels.

1- TRANCHES DE REVENUS

Les justificatifs à fournir pour pouvoir bénéficier de tarifs différenciés suivant les revenus sont :

- le dernier avis d'imposition pour le restaurant municipal, les ateliers du centre culturel, à l'école de musique
- quittance de loyer ou, facture EDF, France Télécom justifiant du domicile.

Une fois les bases de la tarification fixées, elles ne pourront être modifiées qu'en cas de perte d'emploi.

2 - TARIFS REDUITS

Les bénéficiaires des tarifs réduits sont :

- Piscine : pour les entrées, enfants, scolaires, étudiants de moins de 26 ans, titulaires de la carte jeune, bénéficiaire de minima sociaux, demandeurs d'emploi.
- Ateliers du centre culturel, l'école de musique : enfants, étudiants de moins de 26 ans, adolescents de moins de 18 ans.
- Entrées spectacles : 3 tarifs :
 - 1 – tarif normal
 - 2 – groupe, chômeurs, adhérents des ateliers, étudiants de moins de 26 ans, adolescents de moins de 18 ans
 - 3 – enfants de moins de 13 ans

3 - PERSONNEL COMMUNAL ET AGENTS DE STRUCTURES PARA-MUNICIPALES

- Réduction de 25 % pour les services suivants : cantine, cours de natation, ateliers du centre culturel, école de musique, location ferme de 50.
- Tarifs réduits entrées piscine et spectacles.
- Gratuité à la médiathèque.

Ces réductions sont accordées à l'agent et à sa famille directe strictement (conjoint et enfants).

La justification de la situation d'agent communal (ou de structure para-municipale) et de sa famille auprès des services prestataires se fait à l'aide d'une carte (professionnelle ou d'ayant droit) délivrée par le service du personnel.

4 - A COMPTER DU 2EME ENFANT D'UNE MÊME FAMILLE

Le deuxième enfant à prendre en compte est l'enfant le plus jeune. Cette réduction ne peut s'accorder pour un même enfant fréquentant plusieurs ateliers au centre culturel. N'est pas cumulable avec la réduction de 25 % accordée au personnel communal et agents de structures para-municipales.

Fait à Ramonville Saint-Agne le 27 juin 2014
Le Maire,

TARIFS MUNICIPAUX - RÉDUCTIONS APPLIQUÉES

	1	2	3	4	5	6
Modulations	sur tranches de revenus	Application de tarifs réduits	Personnel Communal	Fraties (réduction à/c du 2 ^{ème} enfant d'une même famille)	Gratuité	TITULAIRES CARTE JEUNES
Services Municipaux						
Restaurant Municipal	OUI		25%	25%	<ul style="list-style-type: none"> • Stagiaires • Élèves des chantiers-écoles 	
Education Jeunesse						
CLAC	OUI			25%		
Culture						
Ateliers / Ecole de Musique	OUI	OUI	25%	25%		
Abonnement Médiathèque		OUI	Gratuit		<ul style="list-style-type: none"> • - de 18 ans • Personnel communal • Bénéficiaires de minima sociaux 	
Entrées spectacles		OUI	Tarifs réduits			Tarifs réduits
Sports						
Entrées piscine		OUI	Tarifs réduits			Tarifs réduits
Cours de natation Ecole de natation		OUI	Tarifs réduits			
Location Ferme de 50			25%			